

ABONNEMENT

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 30
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 27 FÉVRIER

LES FONDS SECRETS

Les fonds secrets ont été votés à la Cham-
bre par 248 voix contre 220.

Le ministre Tirard a obtenu un sursis.
Personne, même parmi ses amis, ne
prend au sérieux la majorité qu'il a ob-
tenue.

Cette majorité, il la doit à une fraction
radicale et à un groupe de Droite qui, par
des considérations fort étrangères à toute
sympathie ministérielle, n'en ont pas moins
sauvé le ministère, soit en s'abstenant, soit
en votant pour lui.

Nous n'avons pas à nous occuper des
motifs qui ont déterminé les radicaux à
voter pour le Cabinet ; quant aux 44 dépu-
tés de Droite qui se sont abstenus et n'ont
pas refusé au Cabinet le million dont il a
besoin pour organiser, comme l'a si juste-
ment dit M. Keller, la guerre électorale,
ces 44 députés sauront ce qu'il en coûtera
au prochain renouvellement de la Chambre.

C'est pour les combattre que le gouver-
nement réclame ce million, c'est contre eux
qu'il l'emploiera. En accordant ce million
au Cabinet, c'est une arme que les députés
de la Droite qui se sont abstenus ont remise
au Cabinet pour les frapper. M. Antonin
Lefèvre-Pontalis et les autres abstenants ne
se doutent sans doute pas du résultat de
leur attitude, nous espérons pour eux qu'ils
n'expieront pas trop cruellement leur néve
confiance.

Quant au résultat parlementaire du vote,
personne, comme nous le disions plus haut,
ne croit que le Cabinet en retire un bien
grand profit.

L'Officiel, en publiant la liste du scrutin,
porte M. Wilson parmi ceux qui se sont
abstenus. Le Journal officiel aurait dû,
pour être sincère, inscrire la mention sui-
vante : Relégué à la 40^e chambre correction-
nelle pour cause de décorations.

LA DERNIÈRE CARTOUCHE

Il y a quelques jours, d'après le *Siècle*, le
cabinet Floquet était la dernière carte de la
République.

Aujourd'hui, d'après le même *Siècle*, le
même cabinet Floquet serait la dernière car-
touche de la même République.

Carte ou cartouche, la métaphore, qu'elle
soit empruntée au monde des tripots ou à
celui des batailles, répond à une même idée.
Idée bien simple, que tout le monde com-
prend.

La République est réduite à la dernière
extrémité, voilà ce que l'on reconnaît et ce
que l'on avoue.

Une dernière tentative peut et doit être
faite pour la sauver.

Opérons le malade de suite, disent les
uns ; retardons l'opération, disent les au-
tres.

Si nous attendons, le Floquet lui-même
appliqué trop tard sera un Floquet sans
effet.

Si nous l'appliquons trop tôt, nous ris-
quons de précipiter la crise finale, et ce Flo-
quet hâtif sera un Floquet mortel.

Telle est la grave consultation qui s'agite
au chevet de la République ; les députés
comme les journalistes du parti se divisent
à la Chambre comme dans la presse.

Les hommes de la *Justice* et du *Radical*
sont pour l'opération immédiate. C'est l'école
du bistouri !

Les hommes de la *République française* et
du *Siècle* sont pour l'ajournement et les pro-
cédés émollients. C'est l'école du cata-
plâsme !

Floquet, passé à l'état de dernière car-
touche, de dernier remède de la République,
attend patiemment que la Faculté ait pro-
noncé ; il appliquera l'ordonnance selon la
formule et est tout prêt à tuer son malade
selon les règles.

En attendant, les docteurs se querellent,
s'accusent de maladresse et d'ignorance.
Le *Siècle* écrit :

« En poussant le président de la Chambre

» au pouvoir, M. Clémenceau usera donc la
» dernière cartouche du parti républicain.

» En 1885, M. Clémenceau a déjà coupé
» la démocratie en trois tronçons ; en 1889,
» il la réduira en poussière s'il persiste
» dans la politique de discorde et d'impré-
» voyance qu'on prêche de nouveau autour
» de lui. »

Voilà où ils en sont et quels aveux leur
arrache la gravité de la situation.

VIVE LA RÉPUBLIQUE !

Le *Cri du Peuple* publie la dépêche sui-
vante :

Béziers, 25 février.

De nombreuses réunions de 1,500 à 2,000 ou-
vriers sans travail ont eu lieu depuis plusieurs
jours.

La municipalité, vivement blâmée dans les or-
dres du jour votés, s'est décidée à prendre des me-
sures pour ouvrir des chantiers.

Hier, à la suite de l'entrevue qui a eu lieu entre
la commission ouvrière et l'administration munici-
pale, il a été décidé qu'aussitôt que les sommes
votées par le Conseil municipal auraient été ap-
prouvées par le préfet, les ouvriers commenceraient
à travailler et seraient occupés cent par cent et à
tour de rôle.

Ce n'est pas seulement à Béziers que se
manifeste une situation semblable et qu'on
entendra des réclamations du même genre.

La République avait cependant promis,
non seulement du pain, mais du beurre,
beaucoup de beurre.

On voit ce qu'elle donne.

ÉTRANGER

ITALIE. — Les impôts vont être augmentés en
Italie. La nouvelle est officielle, il n'y a pas d'autre
moyen d'équilibrer le budget. Le gouvernement a
encouru la responsabilité de cette situation en en-
voyant à Massouah des forces considérables qu'on
n'utilise pas.

M. Magliani demande le rétablissement de deux
décimes sur l'impôt foncier, une taxe spéciale sur
le commerce de l'alcool et le relèvement du prix
du sel raffiné.

M. Crispi parait vouloir faire cause commune
avec son collègue des finances.

— On lit dans le *National*, journal républi-
cain :

« Léon XIII a déclaré hier à un de ses neveux
qu'il considère comme un devoir de conscience qui
lui est imposé par les intentions des catholiques de
consacrer tous les présents qu'il a reçus à l'usage
exclusif des catholiques du monde entier. Il ne
considère pas ces présents comme ayant été faits
à lui personnellement et devant revenir à sa fa-
mille. »

REVUE FINANCIÈRE

HEBDOMADAIRE

Paris, 26 février 1888.

Les cours se maintiennent assez fermes, malgré les in-
quiétudes qui assombrissent l'horizon politique. A moins
d'un événement inattendu, la reprise tend à s'accroître. Le
3 0/0 est demandé à 82.10 et le 4 1/2 0/0 à 106.60.

Les cours sont bien tenus sur les actions du Crédit
Foncier de 1.370 à 1.375. Les obligations foncières et
communales de l'emprunt 1879 se négocient de 485 à 487.
Celles des émissions récentes sont un peu au-dessous de ce
prix, mais toutes montent sûrement vers le pair.

La Société Générale est calme à 452.50. Les transac-
tions ont lieu surtout au comptant et sont limitées par la
nature spéciale des titres. Les Dépôts et Comptes courants
sont fermement tenus à 600. Le conseil d'administration
propose à l'assemblée annuelle des actionnaires de fixer à
15 fr. le dividende de 1887.

Le Patrimoine-Vie voit ses opérations se continuer régu-
lièrement. Comme il se contente des affaires directes, son
portefeuille compte parmi les plus sérieux et ses actions
font preuve d'une remarquable fermeté. Les capitalistes
arrivent donc à point pour profiter des bas cours actuels.

La Transatlantique clôture à 517.50.
L'Assurance financière émet une première série de
Bons d'Épargne émis à 250 francs, ces bons sont rembour-
sables à 1,000 francs par quatre tirages annuels à partir du
1^{er} avril prochain et dans un délai de 75 ans.

L'opération est basée sur cette ingénieuse combinaison
que les sommes nécessaires au remboursement des Bons
sont employées à l'achat d'obligations à lots du Crédit
Foncier, lesquelles seront immatriculées au profit des
souscripteurs. L'intérêt de ces obligations sera capitalisé
par la société et employé à l'achat de nouvelles obliga-
tions.

La Banque d'Escompte de Paris reste en arrière malgré
les raisons qui devraient faire monter cette valeur.

Le Crédit Lyonnais est lourd à 578.75.

La Société Industrielle des Métaux qui faisait déjà 985
a été portée jusqu'à 1,020 par l'affluence des demandes.
Les actionnaires de la Compagnie Parisienne du Gaz sont

34 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Une Institutrice à Berlin

Par M^{lle} Marie MARÉCHAL

CHAPITRE XXIV

Depuis longtemps il ne restait plus une feuille
aux tilleuls dépouillés. Novembre, « le mois
noir », avait passé avec ses brouillards et ses
pluies ; puis décembre était venu, morne, glacé,
rigoureux. Berlin tout entier était depuis quelques
jours enseveli sous la neige, et l'hôtel de Kastow
dormait encore sous son blanc linceul, lorsqu'à
la triste clarté du jour à peine naissant, le comte
Heinrich souleva avec précaution le rideau de sa
fenêtre.

— La voilà ! dit-il, après quelques instants
d'attente. Par ce vent aigu, cette bise glaciale !
Pauvre petite ! Ses pas légers laissent à peine
une trace dans la neige ! Sortir par un temps
dont l'aspect seul donne le frisson ! Quelle éner-
gie dans ce corps délicat et frêle ! Mais qui donc
l'arrêterait ? Dois-je même songer à la plaindre
en ce moment ? Ne sais-je pas qu'elle va à Celui
qui bénit les larmes, et guérit d'un mot toute
blessure. Giselle, je voudrais prier avec vous,

mais suis-je digne de prier pour vous ?

Le rideau retomba, et le comte alla s'asseoir à
son bureau, où se voyait une lettre commencée :

25 décembre.

« Elle vient de finir, Arnold, cette nuit di-
vine où le monde chrétien célèbre la *bonne
nouvelle*, et salue de ses cris de joie le Rédemp-
teur attendu. J'aurais voulu prier, et m'unir
à toi dans une pieuse pensée, comme nous en
avons la coutume. Mais mon âme est pleine de
sentiments si contradictoires ! Comment aller à
Dieu ? Amour et haine, tendresse indigne et déses-
pation profonde remplissent mon cœur. Dois-je
porter mon offrande à l'autel, avant d'être récon-
cilié avec mon frère ?

Rien n'est changé en apparence, mais je hais
ma tante et ses filles, et je passe mes nuits sans
sommeil à méditer quelque vengeance éclatante.
Je la trouverai, j'en ai bien peur !

Mais je reviens à ma chronique. Hier au soir,
désolé de la voir en scène de la manière la plus
fatigante, depuis le commencement de la soirée,
j'ai fini par m'approcher du piano à force d'habiles
contre-marches, et, sans être entendu de personne,
j'ai pu lui dire :

— Vous devez être fatiguée, mademoiselle,
m'autorisez-vous à vous envoyer une rempla-
çante ?

Elle m'a regardé avec un étonnement douleu-

reux dans son expression naïve.

— Moi, fatiguée, a-t-elle répondu. Vous êtes
bien bon, monsieur le comte, mille fois trop bon.

Et, détournant les yeux, qu'elle avait levés un
instant vers moi, elle reprit sa valse intermina-
ble.

— Puis-je être fatiguée ? signifiait ce sourire à
la fois reconnaissant et amer. Mon rôle me per-
met-il un pareil luxe ?

Arnold ! en voyant sur le piano ses pauvres
petites mains amaigries, où le sang coulait
sous les veines transparentes, gonflées par la fa-
tigue, en lisant de temps à autre sur son visage
les angoisses de son âme, je haïssais toute cette
société égoïste et cruelle, j'en voulais au monde
entier, et, pour un peu, j'aurais brûlé l'arbre de
Noël, ce symbole de réjouissance, qu'elle a
décoré elle-même avec le goût élégant qui pré-
side à tout ce qui sort de ses doigts.

Hélas ! Arnold, j'avais préparé toute une ma-
chine de guerre qui n'a pas réussi.

J'avais fait tant de folies pour les enfants,
pour ma tante, pour les domestiques eux-mêmes
(je ne te dirai pas quelle somme y a passé, tu te
moquerais de moi), que j'imaginais dans cet
océan de cadeaux glisser ma petite goutte d'eau
à son adresse. C'était une montre que j'avais fait
acheter il y a quinze jours à la vente des bibelots
d'un vieil émigré français, presque centenaire,

montre qui avait appartenu à Marie-Antoinette,
pour la mémoire de laquelle M^{lle} Duparc professe
un culte fervent. L'écusson royal y est : trois
fleurs de lys d'or sur champ d'azur, avec les
chiffres M. A. entrelacés, en perles et diamants.
A l'intérieur, une miniature exquise : le portrait
de cette infortunée princesse, peint par un des
grands peintres de l'époque.

La pauvre Giselle n'a pas de montre, et je
soupçonne toutes les peines que la chère enfant
se donne pour être exacte, dans cette maison où
l'on ne plaisante pas sur le chapitre de l'exacti-
tude.

J'avais joint à cette montre un crochet émaillé
du même style, le tout dans un érin de velours
bleu, avec les initiales G. D. brodées en or sur le
velours.

Quelques jours avant Noël, en avertissant ma
tante de la solennité que je voulais donner à
cette fête, je lui demandai d'un ton insouciant
ce qu'elle comptait faire pour M^{lle} Duparc, et je
proposai de me charger de sa part, comme de
celle des autres.

— Je n'ai aucune intention à cet égard, mon
cher Heinrich, me répondit-elle ; il n'est pas
dans les habitudes françaises de célébrer la Noël
de cette façon ; cette jeune fille est pleine d'or-
gueil et serait, je crois, plus blessée que charmée
d'être associée à nos fêtes de famille dans les

convoqués en assemblée générale pour le 29 mars.
L'action du Corinthie retombe à 243.75 et ne trouve même pas de demandes à ce prix.
L'action de Panama sur l'approche de l'assemblée se relève peu à peu et clôture à 272.50. Les déclarations qui seront faites à l'assemblée détermineront en faisant justice des énonciations fausses au moyen desquelles on a fait la baisse.
Le marché des actions de nos chemins de fer est calme. Les obligations sont à leurs plus hauts cours.

Nouvelles militaires.

LA TAXE MILITAIRE

La commission sénatoriale de l'armée s'est occupée vendredi de la répartition du produit de la taxe militaire.

Elle voudrait qu'un dixième du produit fût affecté à secourir les familles nécessiteuses dont les fils sont appelés sous les drapeaux. Les fonds seraient versés par le ministre de la guerre aux départements, et les conseils généraux opéreraient la répartition.

LE CARROUSEL DE BORDEAUX

Le ministre de la guerre a annoncé, le 22 février, à M. Mérillon, député de la Gironde, qu'il allait prendre incessamment une décision au sujet du carrousel militaire de Bordeaux.

Il est à peu près certain que cette décision sera favorable.

MUSÉE HISTORIQUE A SAINT-CYR

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, le général commandant l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr organise, à l'Ecole même, un musée historique. Ce musée consiste, pour le moment, en une galerie dans laquelle le souvenir des officiers sortis de l'Ecole se perpétuera par promotion. Chaque promotion est invitée à s'y faire représenter par une œuvre d'art, dont le sujet soit tiré, autant que possible, de l'événement qui lui a donné son nom. Ce monument commémoratif sera placé soit sur un socle, soit au centre d'une plaque contenant tous les numéros matricules de la promotion. Les états de service de chaque officier seront placés dans un tiroir ou dans un album, mais, en tout cas, de manière à pouvoir être facilement consultés.

Evidemment les promotions éteintes ne pourront figurer dans le nouveau musée que par une inscription; quant aux autres, l'objet commémoratif les concernant pourra être d'autant plus précieux que les survivants seront plus nombreux, et les promotions dernières pourront, plus facilement encore, envoyer des œuvres d'art de valeur. Il n'est donc pas douteux que, dès son installation, la nouvelle galerie historique ne présente un très vif intérêt, et ne soit appelée à devenir promptement un musée militaire et artistique d'un haut prix.

C'est évidemment une fort heureuse idée; au moment où l'on s'occupe si activement d'établir l'historique officiel de chacun de nos régiments, il eût été regrettable que nos grandes Ecoles militaires n'eussent pas leur tour, et l'exemple donné par l'Ecole spéciale de Saint-Cyr sera, sans aucun doute, suivi à

bref délai par tous les établissements où se recrutent les officiers de nos différentes armes.

UNE JUSTE RÉCLAMATION

Un père de famille écrit à un de nos confrères pour lui signaler un fait vraiment inconcevable dans une grande Ecole comme Saint-Cyr :

« Les élèves font gras tous les vendredis.
» Vous vous imaginez sans doute qu'il y a là une nécessité budgétaire, hygiénique ou autre.

« Attendez! Les élèves font gras tous les vendredis de l'année — le vendredi étant le jour d'abstinence prescrit par l'Eglise — mais ils font maigre tous les mercredis.

« Quand je dis tous les mercredis, je dois me hâter de faire une exception: le mercredi 15 février étant jour d'abstinence prescrit par l'Eglise, c'était le mercredi des Cendres, ce jour-là, les élèves de Saint-Cyr ont été servis en gras. Je le répète, tous les autres mercredis de l'année sont servis en maigre.

« Que le Conseil municipal de Paris fasse faire aux pauvres malades un jour maigre, autre que le vendredi, cela s'explique par bien d'autres aberrations de la Commune de Paris.

« Mais à Saint-Cyr, n'y a-t-il pas lieu de demander: Pourquoi? »

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

ELECTION LÉGISLATIVE DU DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

Scrutin du 26 février 1888

MM.
Général LACRETELLE, conservateur, **Élu, 61,914** voix
DAVID (Robert), républicain, **29,494** —
Général BOULANGER, **11,391** —

Le général Lacretelle l'emporte de 32,420 voix sur M. Robert David.

Au scrutin du 4 octobre 1885, le plus favorisé de la liste conservatrice, M. le comte de Maillé, avait obtenu 73,284 voix, et le premier de la liste républicaine, M. Maillé (d'Angers), 47,573 voix.

La majorité en faveur de la liste conservatrice était alors de 25,714.

Voici le résultat du scrutin pour la ville de Saumur :

Inscrits.....	3,054
Votants.....	2,004

MM.
Le général LACRETELLE.... 658 voix.
Robert DAVID..... 1149
Le général BOULANGER..... 494

Aux élections générales du 4 octobre 1885, les républicains avaient à Saumur 4,658 voix; aujourd'hui, M. Robert David n'a réuni que 4,149 voix. C'est une perte de 509 voix, car il ne faut pas que les républicains s'attribuent les voix données au général Boulanger: bon nombre de suffrages se sont égarés sur ce nom qui n'eussent point été donnés à M. David (Robert), totalement inconnu dans le Saumurois, comme du reste dans tout le département de Maine-et-Loire. Il est vrai que les républicains se soucient peu de voter pour un homme connu: la consigne est de voter pour un personnage quelconque, et cela suffit, sans se préoccuper de la capacité du protégé du parti.

A ces mêmes élections de 1885, les conservateurs avaient 804 voix; aujourd'hui, le général Lacretelle a 658 suffrages. Cela ne fait plus qu'une différence de 146 voix. Résultat bien significatif.

Les abstentions sont aujourd'hui de 4,050. En 1885, elles étaient de 586. Il est incontestable que la neige qui était tombée dans la nuit de samedi à dimanche et avait recouvert le sol d'une épaisse couche, a dû contribuer à l'augmentation du nombre des abstentions.

Le dépouillement à la Mairie de Saumur n'a pas demandé beaucoup plus d'une heure. Il s'est effectué sans incident. Lorsque le président du bureau, M. Liénard, a eu proclamé le résultat du scrutin, un électeur a poussé un retentissant *Vive la République* / qui n'a pas eu le moindre écho.

Nous donnerons demain par commune, le résultat des élections du 26 février pour l'arrondissement de Saumur, et celui des cantons des divers arrondissements du département.

L'UNION SAUMUROISE

Société de Gymnastique, de Tir et d'Escrime

M. Henri Deloncle, délégué de la Ligue des Patriotes, fera au Théâtre de Saumur, le dimanche 25 mars prochain, à midi et demi, une Conférence patriotique sur l'utilité des Sociétés de Gymnastique et de Tir et les avantages qui peuvent en résulter pour la force de la nation.

La Musique municipale prêtera son concours.

Entrée absolument gratuite.
Une quête sera faite au profit de la Société « L'Union Saumuroise ».

Le Président, G. DOUSSAIN.

Correspondance

Nous avons reçu samedi, trop tard pour la publier dans le numéro de ce jour, la lettre suivante :

25 février 1888.

Monsieur le Rédacteur,
Vous nous avez annoncé dans votre numéro de vendredi que l'on parlait à Saumur de la reprise des travaux des tramways, que les *vieux promoteurs* se remuaient, et paraissent très affairés.

Votre *vieux promoteurs* me fait rire et bien d'autres avec moi. Cette rumeur de réouverture des chantiers est curieuse. Est-ce parce que nous sommes en période électorale? Ou bien ne serait-ce point un leurre, un procédé pour endormir l'autorité et reculer l'heure de la déchéance qui pend sur la tête de ces vieux promoteurs comme une épée de Damoclès? Notre ingénieur en chef du département qui a fait preuve de si grande faiblesse pour ces tramways pourrait bien encore tomber dans le panneau. Il a eu tant et tant de tendresse pour cette entreprise qui a dégradé les routes de Saumurois et le pavage de la ville, qu'on est bien en droit de tout redouter de sa part. Près de lui, rien n'y a fait, ni les réclamations des municipalités, ni les plaintes des populations, ni les critiques de la presse; et l'on peut juger encore aujourd'hui, par le piteux état où se trouvent les routes de Saint-Florent, de Fontevault et les rues de Saumur, ce qu'il en coûtera à la bourse des contribuables, parce que les Ponts et Chaussées n'ont pas tenu davantage à la stricte observation des clauses de la concession et des obligations du cahier des charges.

Mais je reviens aux *vieux promoteurs*. Je ne vois que MM. Monprofit, Onésime, le vénérable Paul Prouteau, notre compatriote, il s'en est assez vanté, et M. Salé.

Je me permettrai de demander à ce trio, au risque de passer pour indiscret, comment ils peuvent songer à la reprise des travaux. Il ne viendra à la pensée de personne qu'ils aient eu de l'argent en poche, car ils n'auraient pas laissé dans l'embarras tant d'ouvriers, de simples terrassiers et tant de fournisseurs.

D'un autre côté, il n'est pas vraisemblable, qu'avec une menace de déchéance rendue publique, ils aient trouvés assez de naïfs pour souscrire des actions en quantité suffisante pour achever l'œuvre en suspens. Je suis donc forcé de conclure que ce remède n'est qu'un truc nouveau pour gagner du temps et endormir l'administration qui est bien capable de s'y laisser prendre, bien que le genre de l'austère Grévy ne soit plus placé pour peser dans la balance.

Qu'ils sont habiles, ces républicains, dans la manipulation des affaires!
Agréés, etc.

VOTRE CORRESPONDANT DES COTEAUX.

TROP DE CANDIDATS

L'encombrement que l'on a signalé depuis quelques années dans les carrières auxquelles l'enseignement primaire, dit supérieur, sert de préparation, n'éloigne pas les candidats.

Une note officielle fait savoir qu'il s'est présenté au concours, pour les bourses d'enseignement primaire supérieur, en 1887, 4,466 aspirants, dont 4,340 filles; 4,688 candidats, dont 603 filles ont été déclarés admissibles.

Des bourses de diverses catégories ont été accordées à 437 garçons et à 264 filles: il y a donc eu beaucoup d'appelés et peu d'élus. 39 garçons ont pu être, en outre, placés dans les écoles professionnelles d'Ar-

circumstances actuelles; après cela, ajouta-t-elle avec un mauvais sourire, vous êtes bien le maître d'agir comme bon vous semble.

Arnold, cette femme est une vipère, un aspic; ses lèvres minces ne s'ouvrent que pour distiller le venin; je l'écraserai dans ses espérances ambitieuses, et s'il me faut renoncer au bonheur d'avoir un héritier de mon nom, ma fortune, je te le jure, n'ira pas enrichir M^{lle} de Gastein.

Pendant que M. de Kastow, troublé et irrité, disait ses mécomptes à son ami le plus cher, Giselle, prosternée sur les dalles de Sainte-Hedwige, offrait son cœur en holocauste au Dieu de la crèche, pour le salut de son frère et le rachat de son pays, et lui demandait la force d'accomplir jusqu'au bout son silencieux sacrifice.

CHAPITRE XXV

La comtesse était à la tête d'un comité de travail pour les ambulances. En cela, comme en toutes choses, Giselle fut chargée du gros de la besogne; ce fut elle qui teilla les flanelles, qui distribua les matériaux, qui coupa la toile pour les bandes et la charpie. Mais ce travail plaisait à son âme compatissante. Un blessé n'était plus un ennemi!

Un soir qu'absorbée dans sa tâche, elle ne prenait aucune part à ce qui se passait autour d'elle, elle fut tirée de sa tranquillité par une

exclamation du baron d'Osterwald.

— Qu'y a-t-il donc? demanda la comtesse.

— Pas grand-chose, répondit le gallophobe d'un air insouciant. Tout simplement un prisonnier français qui a tiré sur une sentinelle, et qui ne l'a pas manquée. Quand je dis « pas grand-chose », vous comprenez bien que je parle de ce Français enragé. Son affaire est claire au moins, et il n'y reviendra pas une seconde fois. La cour martiale, puis le jugement, puis l'arrêt, puis l'exécution! A la bonne heure, la justice militaire ne fait pas languir.

— Et où cela s'est-il passé? demanda M^{me} de Gastein.

— A Leipsick. Du reste, je puis vous lire le paragraphe :

« Un jeune officier français du 12^e chasseurs, prisonnier à la forteresse de Leipsick, le lieutenant de Mergy... »

M. d'Osterwald n'alla pas plus loin. Un cri étouffé, et le bruit de la chute d'un corps au bout du salon, vièrent l'interrompre brusquement.

— Qu'est-ce donc? demanda-t-il en relevant ses lunettes d'un air effrayé.

— Cette jeune fille se trouve mal! s'écria M. de Kastow le premier, en désignant Giselle, étendue sur le parquet.

Et il s'élança vers la sonnette pour appeler les femmes de M^{me} de Gastein.

— Plus de doute, pensa-t-il, en cachant son émotion et son inquiétude sous un visage impassible, c'est le fiancé! Pauvre malheureuse enfant!

Deux heures après, Heinrich, rentré dans son appartement, s'asseyait au coin du feu pour lire quelques instants, suivant sa coutume de chaque soir, lorsque Fritz entra d'un air mystérieux :

— Mon colonel, elle est là qui veut vous parler tout de suite.

— Qui cela, elle? demanda Heinrich.

— La Française, M^{lle} Duparc, je veux dire.

M. de Kastow s'élança de son fauteuil et courut à la porte.

Giselle se tenait debout au seuil de l'antichambre, les yeux fixes, étincelants, le visage d'une pâleur mortelle.

— Monsieur le comte, dit-elle, d'une voix entrecoupée, ce prisonnier français qui va mourir, sauvez-le...

Elle ne put continuer, chancela un instant, et serait certainement tombée encore une fois, si Heinrich ne s'était empressé de lui avancer un fauteuil.

— Sauvez-le, répéta-t-elle d'un air égaré. Vous êtes tout-puissant.

— Hélas! mademoiselle, si j'avais la puissance que vous me supposez, croyez bien que je vous aurais déjà rassurée, sans attendre votre démarche, mais je ne puis rien dans cette affaire.

— Mais c'est impossible qu'il meure, reprit-elle d'une voix brisée, et comme se parlant à elle-même. Je n'ai que lui au monde! Ma seule affection!

— Je suis au désespoir, mademoiselle, reprit-il; les lois militaires sont inexorables, et, malgré ma profonde sympathie pour votre douleur...

Mais elle continuait sans l'entendre :

— Deux orphelins! C'est affreux! Mon pauvre Raoul, mon pauvre frère bien-aimé! Qu'ils prennent donc ma vie avec la tiéno!

Ce fut au tour d'Heinrich de l'interrompre :

— Deux orphelins! s'écria-t-il, en lui prenant brusquement la main, pendant qu'une pensée nouvelle se faisait jour dans son esprit; alors ce prisonnier, ce Raoul, c'est donc votre frère?

— Ne vous l'ai-je pas dit? demanda Giselle d'un air égaré.

Et, tenant toujours la main du comte, elle se jeta à genoux, en murmurant des paroles incohérentes.

— Votre frère? répéta-t-il sans l'écouter, que ne le disiez-vous plus tôt, ma pauvre enfant? Votre frère! mais je le sauverai, vous dis-je! Il ne peut pas être coupable! Et, d'ailleurs, je ne veux pas vous voir pleurer; je veux que vous soyez heureuse!

(A suivre.)

mentières, de Vierzon et Voiron.
Voilà qui est beaucoup plus pratique. On ne saurait trop faire pour développer l'enseignement professionnel; les Anglais commencent à l'organiser et il y a tout intérêt à ne pas leur laisser prendre les devants.

L'HABILLEMENT DE LA TERRITORIALE

Il est bon de savoir que les réservistes et les territoriaux sont autorisés à apporter au régiment des effets à eux appartenant, pourvu que ces effets soient propres et réglementaires.

Cette tolérance ministérielle n'est pas assez connue des réservistes et des territoriaux.

Aussi quelle triste figure font certains d'entre eux, quand il leur faut endosser des capotes râpées et graisseuses, ayant passé sur le dos de dix de leurs devanciers, et traîné des années dans la poussière des magasins.

Les képis sont également fort mal entretenus. L'an passé, cependant, il y a eu progrès; les effets étaient plus propres que précédemment, mais les képis étaient bien pitoyables. Ce n'est pas gai d'être exposé, pour 13 jours de service, à collectionner des microbes de tout genre sur sa tête et sur son corps.

Aussi, recommandons-nous aux territoriaux d'apporter, pour le 28 mai, tous les effets militaires neufs ou propres qui leur appartiennent.

Un prêtre du diocèse du Mans, M. l'abbé Beauville, curé d'Allonnes, est venu subir cette semaine les épreuves du baccalauréat en théologie à l'Université d'Angers. Nous sommes heureux d'annoncer qu'il a été reçu avec distinction.

MAGNIFIQUE SUCCÈS D'UN ÉLÈVE DES FRÈRES

Il y a quelque temps, à Lille, M. Léon Say présidait une séance de la Société industrielle du Nord, dans laquelle il fut rendu compte d'un concours ouvert entre les étudiants des langues vivantes.

De treize concurrents, dont dix élèves du Lycée, deux de l'Institut industriel et un des Frères des Ecoles chrétiennes, c'est ce dernier qui a obtenu le premier prix d'Allemagne.

M. Léon Say et M. le général de France l'ont chaleureusement complimenté; le préfet et le maire, peu satisfaits évidemment, se mordaient les lèvres de dépit.

Il est certain que ce succès n'est pas de nature à enchanter les amateurs de l'enseignement universitaire; dix lycéens battus par un élève des Frères, voilà qui vaut bien une mention spéciale.

LE PRIX DE LA VIANDE

Plusieurs bouchers de Lille, mis en éveil par quelques articles sur le prix de la viande publiés dans la *Vraie France*, annoncent une grande baisse de prix.

« C'est, dit notre excellent confrère, un commencement de satisfaction pour tout le monde, et nous en sommes très heureux pour la classe pauvre, plus intéressante encore quand l'hiver se fait long. »

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Un public nombreux remplissait lundi notre salle de théâtre pour entendre *Boccace*, le charmant opéra-comique de Franz de Suppé, qui fait depuis quelques années les délices de Paris et de la province.

D'après le libretto de MM. Chivot et Duru, Boccace, le spirituel conteur, est amoureux d'une jeune fille dont la naissance est un mystère. Béatrice a été confiée par un inconnu au jardinier Pandolfo, qui l'a élevée comme sa fille. Boccace lui demande la main de sa pupille et il est sur le point de l'obtenir, lorsque le père de Béatrice, un prince régissant d'Italie, l'envoie chercher pour la marier au prince de Palerme. Boccace, aidé de Frisca qu'Orlando a jadis aimée, empêche le mariage de s'accomplir, et comme le roi de Naples a envoyé au jeune auteur une palme d'or en le proclamant le plus grand poète de l'Italie, le père de Béatrice le trouve digne de sa fille et aucun obstacle ne s'opposera plus à leur union. Sur cette intrigue s'en déroulent trois autres dans lesquelles les mariages sont assez tournés en ridicule.

La partition de Suppé est d'une grande originalité; la verve y est élégante, l'inspiration franche, les rythmes heureux, les couplets gracieux, les ensembles bien venus et l'orchestration toute pimpante traitée à miracle.

L'interprétation a été excellente. M^{lle} Doux, qui remplissait le rôle de Boccace, s'est montrée adorable dans ses divers travestis coquets qu'elle porte avec une crâne désinvolture; elle a donné au jeune poète un caractère de vivacité spirituelle, et elle a chanté avec une limpidité charmante et

La plupart des journaux de province sont unanimes à réclamer des mesures pour ramener la viande à un prix moins disproportionné avec celui du bétail.

LE MANS. — Un étrange accident est arrivé vendredi matin sur le boulevard Demorieux (ancien boulevard du Greffier, près du pont des Tabacs).

En cet endroit la voie est coupée par un fil télégraphique qui, le matin, se trouvait distendu et placé à une très faible hauteur.

M. Hilaire Corbion, négociant en grains, place de l'Éperon, vint à passer en voiture avec son garçon.

Le fil télégraphique frappa ce dernier à la bouche — et avant que M. Hilaire Corbion ait pu arrêter sa voiture — lui entama les lèvres et la joue et lui cassa deux dents.

Le garçon fut immédiatement amené chez M. Leblanc, pharmacien au pont Yssoir, qui lui donna les premiers soins et qui le fit ensuite reconduire à son domicile.

(La Sarthe.)

LES 270 PRÉVENUS

L'audience de simple police du Mans a été particulièrement intéressante le 16 février. 276 prévenus appartenant à tous les rangs de la société, et parmi lesquels se trouvait M^{gr} l'évêque du Mans, y comparaissent pour contravention au nettoyage des trottoirs.

Il paraît qu'il existe au Mans un arrêté municipal exigeant que les rues soient balayées dès huit heures du matin. Or, par suite de la chute continue de la neige, le 16 février, la plupart des habitants n'avaient pu achever le travail à l'heure réglementaire. C'est pour ce motif que M. le commissaire central les cita devant M. le juge de paix.

L'audience a été fort orageuse. Un grand nombre de prévenus accusaient hautement la police d'agir avec partialité, lui reprochant de n'avoir pas osé dresser procès-verbal contre les fonctionnaires, aussi coupables que les autres; d'autres jetaient à la face du tribunal cette riposte irrefutable: Comment pouvons-nous contraindre à balayer les trottoirs, lorsque la ville ne balaye jamais? C'était un vacarme à n'y pas tenir. Aux murmures violents qui s'élevaient contre la police, M. le commissaire central répondait qu'il allait requérir contre les perturbateurs. Le juge de paix, nouveau venu, était complètement ahuri.

Enfin, au milieu d'un silence relatif, un certain nombre de condamnations à 1 franc d'amende ont été prononcées, et un groupe de réclameurs a été renvoyé à quinzaine.

LA NEIGE

Dans les départements du Centre et du Midi de la France, la situation créée par la neige est très grave.

Dans la Lozère, la Corrèze, le Cantal et l'Aveyron, la circulation est en partie suspendue sur les routes publiques. Dans l'Aveyron, principalement, les populations des

une grâce exquise. M^{lle} Doux a dit avec une naïveté si expressive les couplets: *J'tiens ça de papa, j'tiens ça de maman*, que toute la salle l'a couverte d'applaudissements, de bis, et un très beau bouquet lui a été offert par ses admirateurs. M^{lle} Fincken a rempli le rôle de Béatrice avec soin et zèle, et elle a fait plaisir dans le « Frourouline ». M^{lle} Rita Lelong a prêté une allure vraiment amusante au personnage de Péronnelle; cette artiste est toujours bonne musicienne, sa voix est d'un timbre sympathique, et elle chante avec autant de goût que de sûreté.

M^{lle} Carré a dit « chieva », son jeu est intelligent, ses gestes expressifs, et elle chante d'une voix agréable le rôle de Frisca. M^{lle} Molivier a joué avec verve et rondeur le rôle de Zan-tta, dont elle a chanté avec entrain les parties légères et joyeuses. M^{lle} Philippe, qui est douée d'excellentes qualités scéniques, est très gracieuse et joue avec aisance le rôle de Nina. M^{lle} Cazeaux, Dussaussois et Mesles sont aussi très gentilles à voir dans leurs maillots gris-perlés.

La voix chaude et puissante de M. Boussa convient très bien au personnage de Tromboli. Sa chanson du Tonnellier: *Dans notre bel état*, qu'accompagne le choc rythmé des maillets sur les tonneaux, a été dite par lui avec un élan superbe et une mâle énergie qui lui ont valu de chaleureux applaudissements. M. Stéphane est un Orlando original; M. Sabin donne une physionomie bonasse au personnage naïvement cocasse de Pandolfo; M. Allain est un Quiquibio des plus fantaisistes; M. Drouville a joué avec esprit le rôle de Lelio et il a chanté de sa voix légère, facile et agréable; MM. Viroux, Pascaud, Delvins et Mariani n'ont pas mal rendu leurs rôles secondaires. Ovation, bravos, rappels, tel est le bilan de la soirée.

Les chœurs ont été à la hauteur de l'exécution,

campagnes sont complètement bloquées dans leurs villages.

Dans nombre d'endroits, depuis huit jours les écoles communales sont vides, les enfants qui se trouvent à distance ne pouvant plus s'engager dans les chemins où il y a jusqu'à 80 centimètres de neige. Les services des voitures publiques sont suspendus sur plusieurs points de ce département.

La circulation des trains est des plus pénibles sur tous les réseaux.

En Corse, la neige est tombée en grande abondance dans l'intérieur de l'île: les courriers arrivent avec des retards considérables. Les communications entre Ajaccio et Bastia ont été interrompues pendant trois jours. La poste passe à dos de mulet.

Treize jurés de l'arrondissement d'Ajaccio, se rendant à Bastia pour la session de la cour d'assises, ont été bloqués à Bolognola.

Publications de mariage.

Paul-Gabriel Blondeau, menuisier, de Saumur, et Berthe-Alice Blanchard, sans profession, de Niort.

Pierre-Auguste Dupont, journalier, et Euphrasie Montault, lingère (veuve), tous deux de Saumur.

Ferdinand Hy, typographe, et Anne-Marie Labbé, ouvrière, tous deux de Saumur.

L'ASSURANCE FINANCIÈRE

Société Mutuelle de Reconstitution des Capitaux
à Lots du Crédit Foncier de France
3, Rue Louis-le-Grand, 3 - PARIS

BONS D'ÉPARGNE

Emis à 250 Francs

Remboursement à 1000 francs garanti par des Obligations à Lots du Crédit Foncier de France

DURÉE 75 ANS — 4 TIRAGES PAR AN

Les Souscriptions seront reçues à partir du 24 Février 1888

Le prix de 250 francs sera payable de la manière suivante:
50 francs en souscrivant.
25 francs du 1^{er} au 10^e de chaque mois jusqu'à complète libération.

Les libérations totales seront admises à toute époque; les titres entièrement libérés participeront seuls aux tirages.

Le premier Tirage aura lieu le 1^{er} Avril 1888

Les versements sont reçus au siège de l'Assurance Financière, 3, rue Louis-le-Grand, et chez les Agents et Correspondants de la Société.

La somme nécessaire au remboursement de tous les bons à 1000 francs et les intérêts seront employés en Obligations à Lots du Crédit Foncier de France.

Ces obligations seront immatriculées, numérotées par numéro, au profit exclusif des Souscripteurs de Bons qui bénéficieront de tous les avantages attachés auxdites obligations jusqu'à la sortie des Bons au tirage. — Ainsi, les Bons seront remboursés au quadruple de leur prix, soit à 1000 francs, et les porteurs jouiront, en outre, des lots qui seront acquis aux obligations de garantie. — Tout porteur de Bons, entièrement libérés, aura le droit de requérir la délivrance d'un certificat constatant les numéros des obligations de garantie. Un Comité de six Membres désignés chaque année au sort parmi les titulaires de Bons nominatifs, sera chargé du contrôle de l'opération, concurrentement avec le Conseil d'Administration.

Les Prospectus, Bulletins de Souscription, Renseignements, etc., sont adressés sur demande affranchie envoyée au Siège social ou aux Agents de la Société.

et l'orchestre, conduit par M. Filo d'Argile, a montré dans l'accompagnement ces brillantes qualités d'exécution qui font valoir le talent du compositeur et qui charment le public. La direction a droit aussi à nos éloges pour la fraîcheur, la richesse des costumes et le bon goût de la mise en scène.

A propos de *Boccace*, ajoutons ceci: Lorsqu'une artiste a quelque chose à dire, ne serait-ce que *Bonsoir*, à un spectateur, ce n'est pas l'habitude de le faire sur la scène. — A bon entendeur, salut.

Nous avons eu dans cette dernière huitaine deux bonnes troupes parisiennes. Celle de Saint-Omer nous a bien amusés avec la *Femme à papa* et M. Chouffleur restera chez lui, deux opérettes qui sont gaies sans trivialité et bouffonnes sans cascade. M^{lle} J. Saignard, une véritable artiste, a une finesse de diction sympathique, une délicate sobriété de jeu et une voix très agréable. Elle a chanté avec une charmante correction et une grâce piquante la *Chanson du colonel* qui lui a été redemandée. M^{lle} Bellina P. a chanté le rôle d'Ernestine avec une justesse irréprochable, un organe sonore et bien timbré. MM. Mendassi, Saint-Omer Hervier et Netter ont fait assaut de bonne humeur et ont eu un succès de fou rire qui ne s'est arrêté qu'au baisser du rideau.

La troupe de Frédéric Achard a remporté aussi un éclatant succès avec *L'Affaire Clémenceau*, de A. Dumas. C'est un drame profond, passionné, troublant, d'un effet saisissant.

L'interprétation a été remarquable. Les costumes du bal travesti, au deuxième tableau, sont vraiment somptueux, chatoyants, ensoleillés, et les toilettes des dames, dans les autres tableaux, sont d'une richesse éblouissante et d'un goût qui sent la bonne faiseuse. M. Rameau, dans le rôle de Pierre

Grand Théâtre d'Angers.
Mardi 28 février,
L'affaire Clémenceau (Tournée Achard).
Jeudi 1^{er} mars,
Les Huguenots, grand opéra, de Meyerbeer.

Librairie ABEL PILON, rue de la Harpe, 33, PARIS
A. LE VASSEUR & C^e, ÉDITEURS
LIVRAISON IMMÉDIATE
de tous les Ouvrages de la Librairie française;
de toutes les Partitions et Publications musicales;
DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES
Gravures, Baux-Forces, Gravures en Couleur, etc.
AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR
Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHAQUE CERTAINE DE
FRANCS D'ACQUISITION.
ESCOMPTE AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

Par ces temps de froid où les légumes sont devenus si rares, nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs les excellentes conserves de *Petits Pois* et de *Haricots verts* vendues, à l'ÉPICERIE CENTRALE, 95 centimes la boîte de 1 litre pouvant être servie pour 6 personnes, et 60 centimes la 1/2 boîte pour 3 personnes.

INJECTION BROU
40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjindre, les Écoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix: 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien 102, RUE ROCHELLEU, PARIS

Santé à tous, adultes et enfants, rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, la

REVALESCIÈRE

DU BARRY, DE LONDRES
Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhées, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 40 ans de succès: 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Calcutta, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle prolonge la vie de 20 à 30 ans. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kilo., 2 fr. 25; 1/2 kilo., 4 fr.; 1 kilo., 7 fr.; 2 kilo., 12 fr.; 6 kilo., 36 fr.; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE. » Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr., ainsi que la « REVALESCIÈRE EN BISCUITS, à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Dépôt à Saumur, chez MM. COMMON, 23, rue Saint-Jean; Russon, épiciers, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^{ie}, limited, 8, rue Castiglione, à Paris.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Clémenceau, a eu de l'ampleur, de la force, de la passion; M. Pascal a été spirituel, aimable, vif, entraînant et plein de cordialité dans le rôle de Constantin; M. Lerieux a joué avec naturel le rôle de Ritz. M^{lle} Marie Georges a été touchante de résignation dans le rôle de M^{lle} Clémenceau: la scène où elle meurt a été exprimée avec un talent supérieur et l'artiste a été couverte d'applaudissements; M^{lle} Dargès, dont la beauté est empreinte de grâce et de séduction, a bien rendu les parties du rôle d'Iza qui demandent de la délicatesse, de la mutinerie, de l'esprit, mais elle a été moins bien inspirée dans les autres qui demandent la volupté et le cynisme. M^{lle} Marie Grandet a réalisé avec originalité le personnage de la grande dame et de l'aventurière Dobroowska. Les autres rôles sont bien rendus et les artistes sont rappelés à la fin de chaque tableau.

Théâtre de Saumur

Direction: JUSTIN NÉE
LUNDI 27 Février 1888,
AVEC LE CONCOURS DE
M. GALLOIS, fort ténor, et de M^{lle} de BELLEMONT, forte chanteuse

Le Trouvère

Grand opéra en 5 actes, musique de VERDI.
Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

